



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le recteur de l'académie de Poitiers Chevalier de la Légion d'Honneur

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2005-902 du 2 août 2005 modifié pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 1^{er} février 2002 modifié fixant la liste des branches d'activités professionnelles et des emplois types dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et les établissements publics scientifiques et technologiques ;
- VU l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

Arrête

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale de
la Vienne

Division
des Examens
et Concours

DEC 1 - n° 2026-46

Article 1 : La commission de sélection chargée d'examiner les candidatures aux emplois d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) est ainsi constituée pour la session 2026 :

Présidente du jury : Mme Nadine BOISARD, administratrice, Rectorat-Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne

Membres du jury :

- Mme Patricia EHRHART, attachée principale d'administration, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Charente
- M. Bruno MALEJAC-TROUVÉ, assistant ingénieur, Université de Poitiers
- Mme Véronique PUECH, conseillère France Travail - Poitiers

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 3 juillet 2026

Le recteur de l'académie de Poitiers

Frédéric PÉRISSAT